

<https://www.pressegauche.org/L-APTS-reagit-a-la-nomination-de-Regine-Laurent-et-rappelle-l-urgence-d-agir>



L'APTS réagit à la nomination de Régine Laurent et rappelle l'urgence d'agir maintenant

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 21 mai 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

LONGUEUIL, QC, le 21 mai 2019 - « Régine Laurent jouit d'une forte notoriété, son leadership est reconnu et elle a une connaissance intime des rouages du réseau de la santé ainsi que du syndicalisme. Toutes ces qualités devraient l'aider à mener à bien la tâche délicate et rassembleuse que vient de lui confier le premier ministre. »

C'est en ces termes que Carolle Dubé, présidente de l'APTS, a réagi aujourd'hui à la récente nomination de Régine Laurent à la tête de la future commission sur la protection de la jeunesse, dont le début des travaux est prévu pour l'automne et dont la durée, rapport inclus, devrait s'étaler sur quelque 18 mois, si ce n'est davantage.

L'APTS considère que Régine Laurent aura son mot à dire sur le choix des membres de cette commission. Pour Carolle Dubé, « l'ancienne présidente de la FIQ doit absolument s'adjoindre des commissaires qui ont une connaissance pointue du système de protection de la jeunesse et dont le nom sera à même de susciter l'adhésion de ceux et celles qui travaillent sur le terrain. »

« La tâche qui lui incombe est notamment de rétablir la confiance, non seulement envers le système mais aussi dans le système, considère Carolle Dubé. Cette confiance commence à la base, chez ceux et celles qui, depuis des années, portent nos centres jeunesse à bout de bras et dont les multiples appels à l'aide ont été ignorés au fil des ans. Régine Laurent devra dès le début leur envoyer un message à même de les rassurer et de les rallier. C'est un ingrédient indispensable au succès de sa commission », d'insister la présidente de l'APTS.

Carolle Dubé s'est par ailleurs réjouie que le premier ministre invoque à nouveau le caractère non partisan des travaux à venir en confirmant la nomination de Régine Laurent. « M. Legault a fait une bonne lecture de la situation dès la première fois où il a lancé cette idée, souligne la présidente de l'APTS. Si la commission devait s'embourber dans les ornières de la partisanerie, c'est toute la démarche qui en serait minée. Les prochaines nominations seront révélatrices à cet égard, prévient-elle. L'intérêt de nos enfants doit passer en premier. »

Carolle Dubé tient par ailleurs à rappeler que les conditions qui ont provoqué la crise sont toujours là et qu'il y a urgence d'agir. « Une commission, c'est long. Il faut tout faire dans l'immédiat pour éviter d'autres drames comme ceux de Thomas, Rosalie et Alicia* (trois décès en trois ans !). Le ministre Carmant s'est engagé à mettre en place des solutions rapides, il y a dix jours déjà, disant à nos intervenant-e-s que leurs préoccupations ne seraient pas oubliées. »

« C'est maintenant que nous allons voir à quel point lui et tous les directeurs de la DPJ ont "les enfants tatoués sur le coeur" », de conclure la présidente, référant au slogan de cet organisme dans ses récentes communications.

* Nom fictif